



Rapport 2022 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

ROGERS



Table des matières

Introduction	2
Qui nous sommes	4
Faits saillants de 2022	5
Gouvernance	6
Stratégie	9
Gestion des risques	17
Paramètres et objectifs	20

Introduction

S'engager dans la lutte contre les changements climatiques

Les changements climatiques représentent l'un des problèmes les plus urgents dans le monde. Rogers s'engage fermement à contribuer à la réduction des risques liés aux changements climatiques, pour notre clientèle et nos communautés, aujourd'hui et demain.

Nous avons mis en place des mesures dans l'ensemble de nos activités visant à favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin de gérer les risques liés aux changements climatiques et d'exploiter les possibilités.

Rogers continue de s'affairer à réduire les répercussions des changements climatiques sur nos activités, à gérer nos risques environnementaux et à promouvoir la conscience environnementale et l'engagement envers l'environnement auprès de nos parties prenantes.

Nous reconnaissons que notre engagement et les mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques doivent être maintenus à long terme et adaptés selon les plus récentes données scientifiques pour atteindre les objectifs établis dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Nous appuyant sur les efforts que nous avons déployés en 2021 pour définir un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), nous avons continué de collaborer avec la haute direction et le Comité sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du Conseil d'administration en 2022. Ces efforts ont amené Rogers à se fixer un objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques par l'entremise de l'initiative Science Based Targets (SBTi) et à se joindre à la campagne « Business Ambition for 1.5-degree ».

Sous réserve d'approbation et de validation par la SBTi, nous nous engageons envers un objectif de réduction de 50 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2030 et visons à atteindre notre objectif de carboneutralité d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

Grâce à ces efforts de réduction des risques liés aux changements climatiques, à notre responsabilisation au niveau du Conseil d'administration, à la gouvernance, ainsi qu'à la transparence des rapports publics, nous nous efforçons de donner satisfaction aux parties prenantes et aux investisseurs, et de gagner la confiance de notre clientèle.

En établissant et en communiquant nos objectifs en matière de climat, nous nous engageons à respecter les recommandations formulées par le Groupe de travail



sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et à participer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques.

Faire preuve de transparence sur l'information relative aux changements climatiques

Les recommandations du [GIFCC](#) (en anglais seulement) établissent des lignes directrices claires, comparables et uniformes à l'intention des entreprises afin que celles-ci divulguent et gèrent les répercussions des changements climatiques sur les décisions d'affaires et d'investissement, lesquelles reposent sur quatre piliers clés : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Paramètres et objectifs.

Nous appuyons les recommandations du GIFCC et nous nous engageons à soutenir la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.

Notre intention pour ce rapport est de fournir à nos parties prenantes, notamment la clientèle, les investisseurs et les partenaires de l'industrie, un aperçu clair de notre approche visant à cerner, à évaluer, à mesurer et à gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques et de démontrer comment ces derniers font partie intégrante de nos activités, de notre stratégie et de notre planification financière.

Contenu de notre rapport



Gouvernance Divulguer les facteurs de gouvernance de l'entreprise en ce qui a trait aux risques et aux possibilités associés au climat.



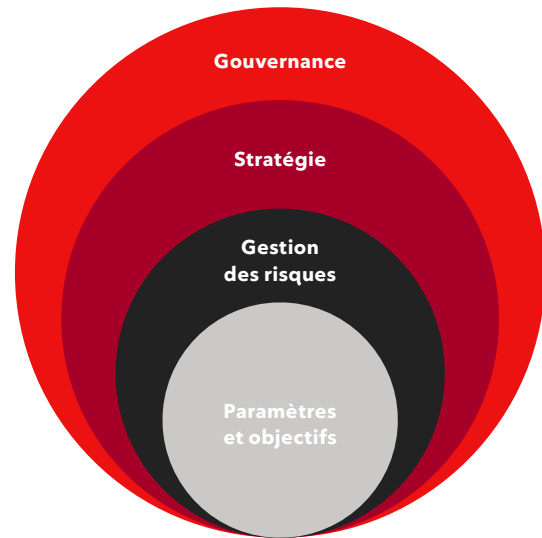
Stratégie Divulguer les éléments à la base des répercussions réelles et potentielles quant aux risques et aux possibilités associés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsque ces renseignements sont importants.



Gestion des risques Divulguer l'orientation prise par l'entreprise pour cerner, évaluer et gérer les risques associés au climat.



Paramètres et objectifs Divulguer les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques ainsi que les possibilités associés au climat lorsque ces renseignements sont importants.



À propos du présent rapport

Notre Rapport 2022 du GIFCC met en lumière notre approche visant à gérer les répercussions des changements climatiques. Nous y présentons les progrès réalisés en 2022 et les projets à venir organisés en fonction des quatre piliers clés des recommandations du GIFCC. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans le présent rapport concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Les marques de commerce mentionnées dans le présent Rapport du GIFCC sont la propriété de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, ou sont utilisées sous licence. Le présent Rapport du GIFCC fait également mention de marques de commerce appartenant à d'autres parties. Il est possible que les marques de commerce mentionnées dans le présent Rapport du GIFCC soient inscrites sans le symbole MC. © 2023 Rogers Communications Inc.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent Rapport du GIFCC contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs », au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur (dans leur ensemble, les « renseignements prospectifs »), ainsi que des hypothèses concernant, notamment, notre rendement sur les plans social, environnemental et économique au Canada. Ces renseignements prospectifs et ces hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur nos objectifs et nos stratégies

pour les atteindre ainsi que des énoncés sur nos opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les renseignements prospectifs comprennent habituellement des expressions telles que « pourrait », « s'attendre à », « possibilité », « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimation », « planifier », « projeter », « encadrement », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables. Les renseignements prospectifs comprennent en outre des conclusions, des prévisions et des projections fondées sur des estimations, des attentes, des hypothèses et d'autres facteurs, que nous croyons raisonnables au moment où ils ont été appliqués, quoiqu'ils peuvent se révéler incorrects. Il est recommandé aux lectrices et lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats ultérieurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les renseignements prospectifs.

En conséquence, le présent Rapport du GIFCC entre dans la portée de l'avis de non-responsabilité et demeure assujéti aux hypothèses et aux facteurs de risque indiqués dans le Rapport annuel 2022 de Rogers, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières et est accessible sur les sites web [sedar.com](https://www.sedar.com), [sec.gov](https://www.sec.gov) et investisseurs.rogers.com.

Les renseignements prospectifs du présent Rapport du GIFCC décrivent nos attentes en date de la publication de ce rapport, et pourraient changer avec le temps. Sauf si la loi l'exige, Rogers décline toute intention et obligation de mettre à jour ou de réviser les renseignements prospectifs. Les mises en garde formulées aux présentes visent l'ensemble des renseignements prospectifs contenus dans ce Rapport du GIFCC.

Qui nous sommes

Rogers est une entreprise canadienne de premier plan dans le domaine de la technologie et des médias. Elle s'engage à offrir les meilleurs réseaux, les services les plus fiables et le divertissement le plus captivant à des millions de personnes au Canada.

Notre fondateur, Ted Rogers, croyait au pouvoir de la communication pour enrichir, divertir et encourager la population canadienne. Suivant les traces de son père, il avait 27 ans lorsqu'il a acheté sa toute première station de radio, CHFI.

Rogers est une fière entreprise canadienne. Nous comptons sur environ 22 000 membres du personnel aux compétences élevées et diversifiées. Notre siège social est situé à Toronto, en Ontario, et nos nombreux bureaux sont répartis partout au Canada.

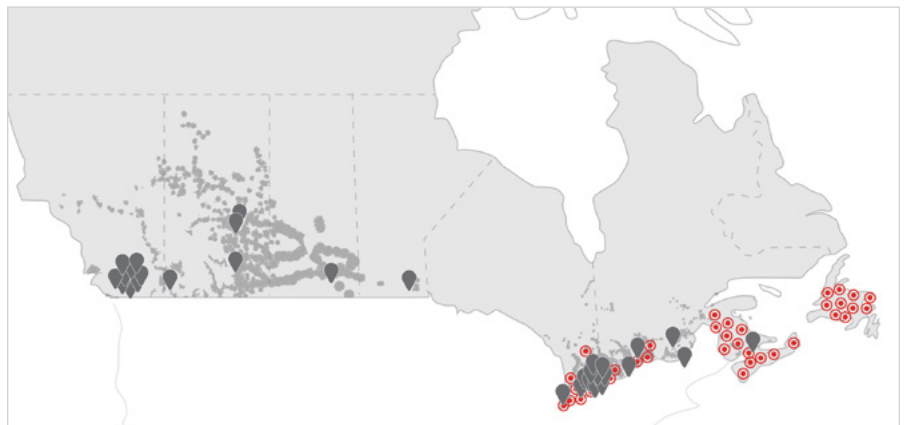
Nos actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

Vous trouverez plus d'information sur les activités de Rogers sur notre [site web](#).

- Le réseau 5G le plus étendu au pays et le premier fournisseur sans-fil à lancer la 5G au Canada
- Les capacités du spectre 5G+ de 3 500 MHz offriront à la clientèle de Rogers la possibilité de profiter de vitesses plus rapides, d'une portée accrue et de temps de réponse et de téléchargement accélérés

- Le plus vaste réseau de câblodistribution en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse

Vitesses Internet de 1 Gbps dans l'ensemble de notre zone de couverture du câble et de 1,5 Gbps dans l'ensemble de notre zone de couverture du câble en Ontario, avec des vitesses symétriques pouvant atteindre 8 Gbps dans certaines régions



En date du 31 décembre 2022

Société axée sur les médias qui possède le plus important portefeuille d'actifs de divertissement sportif au Canada



Bâtir un écosystème 5G avec des institutions de premier plan





Faits saillants de 2022

En 2022, nous avons amélioré notre approche visant à gérer les répercussions des changements climatiques sur nos activités.

Les principaux résultats sont présentés ci-dessous :

Gouvernance

- Nous avons maintenu le Comité directeur en matière de changements climatiques au niveau de la haute direction.
- Nous avons fait appel au Comité ESG pour étudier les possibilités et les risques liés aux changements climatiques afin de faire progresser l'élaboration d'un nouvel objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques.
- Nous avons mis sur pied un Conseil interfonctionnel sur les risques d'entreprise afin d'intégrer davantage les risques liés aux changements climatiques à notre stratégie de gestion des risques d'entreprise en 2023.

Stratégie

- Nous avons obtenu l'approbation du Conseil d'administration pour établir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques; l'engagement a été établi par l'entremise de la SBTi.
- Nous avons mis à jour nos prévisions d'émissions de carbone en tenant compte de la croissance de l'entreprise et des changements apportés à notre parc immobilier et pour nous aider à cerner et à prioriser les projets visant à réduire ou à éliminer ces émissions.

Gestion des risques

- Nous avons inclus l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans notre processus d'évaluation annuel de la gestion des risques d'entreprise (GRE).
- Nous avons mis à jour les plans de continuité des activités en tenant compte des répercussions matérielles liées aux changements climatiques, y compris les tempêtes violentes et les feux de forêt.

Paramètres et objectifs

- Par rapport à 2021, les émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 par trafic réseau (pétaoctets) ont diminué de 12 % et la consommation totale d'énergie (gigajoules) par trafic réseau a diminué de 3 %.
- Nous estimons que 46 % de notre consommation d'électricité provient de sources d'énergie renouvelable.
- Nous nous sommes engagés à atteindre de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 fondés sur des données scientifiques, sous réserve d'approbation par la SBTi.

Par rapport à l'année de référence 2019 :

- Réduire de 50 % les émissions d'ici 2030
- Atteindre la carboneutralité d'ici 2050

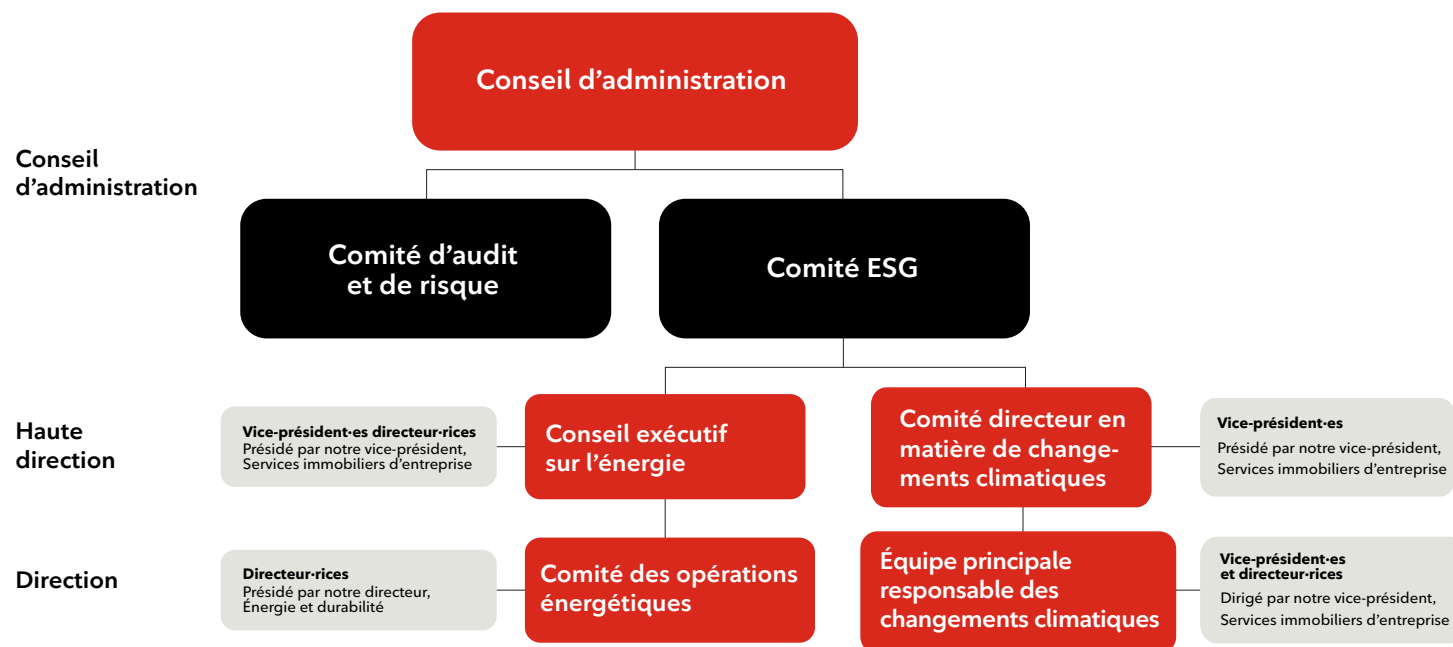
Gouvernance

Intégrer la responsabilisation à l'égard des changements climatiques

Nous avons mis en place un processus formel de surveillance des enjeux liés aux changements climatiques par le Conseil d'administration et la haute direction de Rogers, avec une chaîne de responsabilités claire pour le chef de la direction.

Nous nous assurons ainsi de tenir compte des changements climatiques aux niveaux les plus élevés de la planification stratégique et financière, ce qui nous permet de gérer les risques, d'exploiter les possibilités et de protéger les intérêts des actionnaires.

Structure de gouvernance à l'égard des changements climatiques



Surveillance par le Conseil d'administration

Notre Conseil d'administration supervise la conduite des activités et des affaires de la Société, y compris les enjeux climatiques qui touchent les finances, la réglementation ou la réputation (comme les risques liés aux changements climatiques). Le Conseil d'administration s'acquitte de certaines de ses responsabilités directement, tandis que d'autres sont confiées à des comités. Deux comités du Conseil d'administration, soit le Comité ESG et le Comité d'audit et de risque, se concentrent particulièrement sur nos politiques, nos stratégies et la communication de l'information liées aux facteurs ESG.

Comité ESG

Au 10 avril 2023, le Comité ESG se composait de quatre administratrices et administrateurs, dont deux sont indépendants. Le Comité ESG aide le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques, des stratégies et des programmes pertinents en matière de facteurs ESG, ainsi que des mesures que la Société peut prendre pour être une citoyenne responsable.

En 2022, le Comité ESG a passé en revue notre état d'avancement du plan de travail sur les changements climatiques afin d'établir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques.

Au 10 avril 2023, le Comité d'audit et de risque se composait de cinq administratrices et administrateurs, tous indépendants. Le Comité d'audit et de risque examine les principaux risques et les tendances dans tous les secteurs de la Société (p. ex., sécurité de l'information, cybersécurité, finances, données, confidentialité, impact environnemental, sécurité physique, nouvelles initiatives d'affaires) et l'adoption par la direction des politiques et de la procédure visant à gérer les risques. Grâce aux mises à jour apportées à notre cadre de GRE, le Comité d'audit et de risque reçoit des mises à jour annuelles sur les risques liés aux changements climatiques et nos programmes de continuité des activités et de reprise après sinistre.

Équipe de la haute direction

Notre équipe de direction a mis en place un cadre de gouvernance d'entreprise pour superviser l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques. Conformément à ce cadre, les responsabilités de la haute direction liées à l'énergie et aux changements climatiques ont été confiées au Comité directeur en matière de changements climatiques et au Conseil exécutif sur l'énergie.

Comité directeur en matière de changements climatiques

Composé de membres de la vice-présidence de nos différentes unités fonctionnelles, ce comité, présidé par notre vice-président, Services immobiliers d'entreprise, relève du Comité ESG du Conseil d'administration et est chargé de superviser notre approche en matière de changements climatiques et de mobiliser les équipes et les ressources à l'échelle de l'entreprise pour atteindre cet objectif. Le Comité est soutenu par l'équipe principale responsable des changements climatiques, qui élabore et met en œuvre notre stratégie en matière de changements climatiques dans l'ensemble des unités fonctionnelles. En 2022, les membres du Comité directeur et de l'équipe principale ont soutenu l'achèvement de notre plan de travail visant à établir de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES et à obtenir les approbations appropriées.

Conseil exécutif sur l'énergie

Ce Conseil est présidé par notre vice-président, Services immobiliers d'entreprise, et est composé de membres de la haute direction de tous les secteurs de l'entreprise. Le Conseil exécutif sur l'énergie est responsable d'évaluer et de gérer notre stratégie de transition énergétique et de surveiller nos efforts et notre rendement en matière de réduction des émissions ainsi que la façon dont le tout contribue à notre stratégie globale de lutte contre les changements climatiques. En 2022, le Conseil exécutif

sur l'énergie a poursuivi ses efforts de réduction de la consommation d'énergie en mettant en œuvre des mécanismes de décarbonisation afin de réduire les émissions de GES et la dépendance aux combustibles fossiles. Il a également élaboré des processus pour établir des objectifs internes propres aux unités fonctionnelles pour les activités, le parc de véhicules et les bureaux du siège social de la Société, afin de contribuer à notre stratégie en matière de changements climatiques.

Direction

Au niveau de la direction, le groupe Énergie et durabilité, l'équipe principale responsable des changements climatiques et le Comité des opérations énergétiques, présidé par le directeur, Énergie et durabilité, appuient le déploiement de nos initiatives en matière de changements climatiques et de nos programmes de gestion des risques dans les divers secteurs d'activité.

Groupe Énergie et durabilité

Le groupe Énergie et durabilité contribue à la mise en œuvre interfonctionnelle plus efficace de nos programmes de lutte contre les changements climatiques et fournit des données sur le rendement en matière de communication de l'information du GIFCC et du CDP. Le groupe relève du vice-président, Services immobiliers d'entreprise.

Rogers fait partie du « Groupe de travail sur l'action climatique » de la Global System for Mobile Communications Association (GSMA) créé en 2019, au sein duquel nous avons joué un rôle de collaboration en contribuant au Groupe de travail sur la circularité pour l'industrie internationale des technologies de l'information et des communications (TIC).

La GSMA est une organisation mondiale qui unifie l'écosystème mobile afin de découvrir, de développer et d'offrir des innovations fondamentales à des environnements d'affaires positifs et des changements sociétaux.

La GSMA répond aux besoins de ses membres en s'appuyant sur trois grands piliers : la connectivité pour le bien, des services et des solutions pour l'industrie, et la sensibilisation.

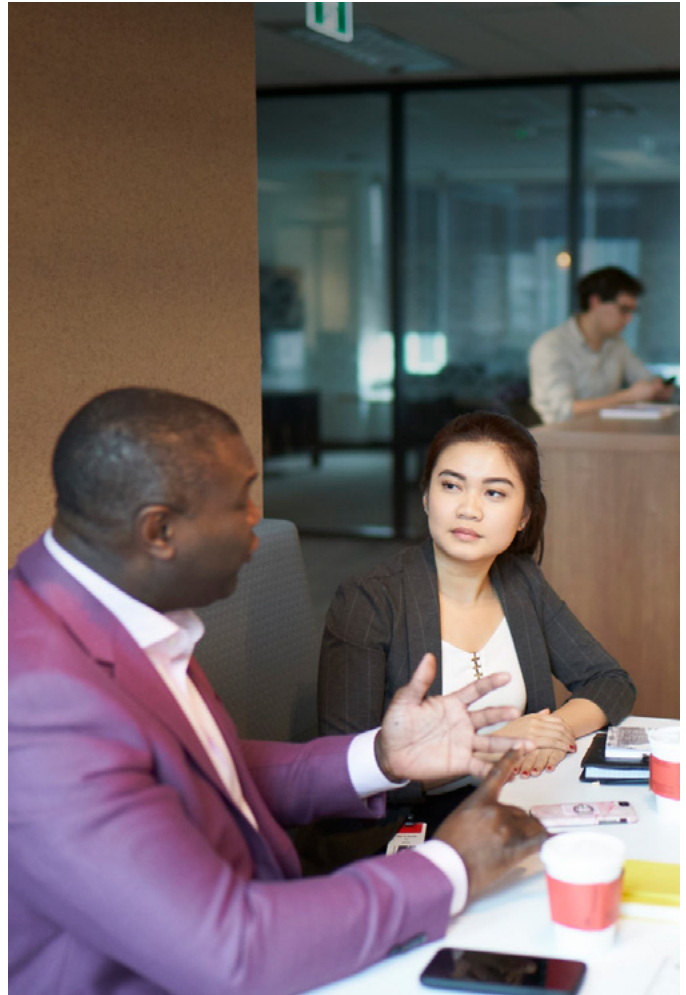
Une structure de primes de rendement est partiellement liée à la réalisation de nos engagements en matière d'énergie et de climat et à l'atteinte de nos objectifs de gestion connexes, ce qui aide à favoriser la responsabilisation. Grâce à notre nouvel engagement envers la SBTi, d'autres services appuieront maintenant nos activités de lutte contre les changements climatiques à l'échelle de Rogers.

Équipe principale responsable des changements climatiques

Relevant du Comité directeur en matière de changements climatiques, l'équipe principale responsable des changements climatiques dirige les efforts de mobilisation à l'échelle de Rogers, en cernant et en évaluant les programmes de décarbonisation actuels et futurs, ainsi que les répercussions financières des coûts opérationnels et des coûts en capital connexes.

Comité des opérations énergétiques

Le Comité des opérations énergétiques est responsable de la mise en œuvre de notre stratégie énergétique, y compris des efforts en matière d'efficacité énergétique contribuant à la réduction de nos émissions. Le Comité fait rapport au Conseil exécutif sur l'énergie du rendement en matière de réduction des émissions et détermine les possibilités d'innovation et les meilleures pratiques. En 2022, les membres de notre comité ont mis en œuvre notre norme énergétique dans l'ensemble de nos immeubles et de nos têtes de réseau.



Prochaines étapes

Nous comprenons l'importance de jeter des bases solides en matière de gouvernance, de surveillance et de responsabilisation afin de veiller à ce que la Société demeure résiliente et prospère en cette période de rapide évolution du climat.

Nous nous engageons à continuer d'apprendre des meilleures pratiques de l'industrie et avons établi les principales étapes suivantes ci-dessous :

- En 2023, nous intensifierons la sensibilisation aux changements climatiques et l'évaluation des risques matériels liés à ceux-ci à l'échelle de notre entreprise par l'intermédiaire de notre Conseil sur les risques d'entreprise.
- Nous approfondirons les connaissances en matière de changements climatiques du Conseil d'administration grâce à notre engagement continu envers la SBTi, à nos mises à jour de l'état d'avancement et à nos communications de sensibilisation.
- Nous continuerons de participer au Groupe de travail sur l'action climatique de la GSMA de l'industrie internationale des technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de contribuer aux meilleures pratiques et d'y adhérer.

Stratégie

Concentrer nos priorités en matière de changements climatiques

Le secteur des télécommunications joue un rôle essentiel dans la transition de la société vers une économie à faibles émissions de carbone en participant à la transformation grâce aux technologies et aux outils de communication écoénergétiques, comme la 5G et les modèles de services en nuage. Rogers intègre la décarbonisation et la résilience aux changements climatiques dans l'ensemble des activités – de la chaîne d'approvisionnement aux produits et services que nous offrons à notre clientèle. Vous trouverez plus de renseignements sur nos objectifs et nos progrès dans notre [Rapport ESG 2022](#).

En 2022, Rogers s'est engagée à atteindre un objectif à court terme de la SBTi qui consiste à réduire de 50 % ses émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

Rogers prévoit respecter ces engagements en se concentrant sur ce qui suit :

1. accroître l'efficacité énergétique de nos activités, de notre réseau et de nos centres de données;
2. étendre la portée de notre stratégie en matière d'énergie renouvelable;
3. encourager les fournisseurs à déterminer leurs objectifs fondés sur des données scientifiques;
4. assurer la transition vers des véhicules électriques et hybrides.

Notre objectif ambitieux est de remplacer environ 1 200 de nos véhicules légers (65 % du parc total) par des véhicules électriques ou hybrides d'ici 2030, selon la disponibilité et les conditions du marché.



« Les objectifs fondés sur des données scientifiques montrent aux entreprises la quantité d'émissions de GES qu'elles doivent éliminer et la vitesse à laquelle elles doivent le faire afin de prévenir les pires conséquences des changements climatiques.

Dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015, les gouvernements du monde se sont engagés à réduire la hausse de la température mondiale bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à déployer des efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a prévenu que le réchauffement planétaire ne doit pas dépasser 1,5 °C pour éviter les conséquences catastrophiques des changements climatiques.

Pour y parvenir, nous devons réduire les émissions de GES de moitié d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. »

SBTi

Risques importants et possibilités liés aux changements climatiques

Domaines d'intérêt	L'inaction est un risque	L'investissement est une possibilité	Ce que nous faisons
Efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone	Risque lié aux politiques, à la réglementation et au marché	Possibilité en matière d'efficacité environnementale	- Investissement dans des technologies à faibles émissions de carbone, passage à des sources d'énergie renouvelable à faibles émissions de carbone - Mobilisation des fournisseurs à l'aide de notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique afin d'encourager les pratiques écoénergétiques et d'améliorer notre approvisionnement en produits et services durables
Résilience des infrastructures	Risque technologique et matériel	Possibilité liée à résilience	Innovation en matière d'infrastructure et de technologie pour une fiabilité maximale grâce aux mesures suivantes : - Améliorations apportées aux immeubles afin d'en accroître l'efficacité énergétique - Optimisation du réseau - Plans de continuité des activités et de reprise après sinistre
Produits et services à faibles émissions de carbone	Risque lié à la réputation	Possibilité liée aux produits et services	Offre de produits et de services à faibles émissions de carbone à la clientèle afin de favoriser la transition vers un modèle à faibles émissions de carbone, notamment : - Services en nuage et de colocalisation - Technologie 5G et Internet des objets (IdO) <i>Rogers Unisson</i> - Programme Échange max et programme d'échange d'appareils électroniques
Transparence relativement au climat	Risque lié à la réputation	Possibilité liée au marché	Création de liens de confiance grâce à la transparence dans la communication de l'information liée au climat : - Rapports sur les changements climatiques par l'entremise des divulgations (CDP, GIFCC et ESG) - Communications à l'intention des investisseurs et réponses aux évaluateurs relativement aux facteurs ESG - Engagement de la clientèle envers la durabilité

Harmoniser nos initiatives aux répercussions des changements climatiques

Cerner efficacement les répercussions des risques matériels et des risques liés à la transition oriente la façon dont nous élaborons nos stratégies en la matière. Comprendre et déterminer les possibilités et les risques liés aux changements climatiques qui touchent notre entreprise, par notre engagement interfonctionnel, fait partie intégrante de la façon dont nous définissons nos initiatives en matière de changements climatiques.

Nous prenons en considération les délais pour nos activités, qui peuvent varier entre le court terme (1 à 3 ans), le moyen terme (3 à 5 ans) et le long terme (5 à 10 ans).

En 2022, nous avons continué de collaborer avec les diverses unités fonctionnelles en ce qui concerne les enjeux liés aux changements climatiques, en évaluant et en améliorant les initiatives existantes en matière de changements climatiques, l'efficacité énergétique, l'efficacité en matière de carbone, la résilience des infrastructures, les produits et services à faibles émissions de carbone et la transparence en matière de climat.

Avec la 5G, nous permettons à une grande partie de notre clientèle d'améliorer l'efficacité de leurs communications et de leurs activités, de transférer plus de données plus efficacement et d'accéder à des fonctions d'apprentissage et de communications machine à machine, tout en optimisant la consommation totale d'énergie.

Risques, répercussions potentielles et initiatives liés au climat du point de vue de la transition

Risques	Répercussions potentielles	Initiatives
Politique, réglementation et marché (court terme)	La nouvelle tarification du carbone, la réglementation et les fluctuations de l'offre et de la demande d'énergie pourraient faire augmenter nos coûts opérationnels, particulièrement en ce qui a trait au carburant et à l'électricité utilisés pour nos parcs de véhicules, nos bâtiments et l'exploitation du réseau, tout en ayant une incidence sur les coûts associés à la réduction des émissions.	Efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone • Rénovation d'immeubles : Nous avons amélioré nos immeubles, notamment en modernisant l'éclairage DEL, en optimisant la climatisation et en procédant à une consolidation et une désaffectation de nos immeubles. • Parc de véhicules : Nous avons modernisé notre parc pour diminuer notre consommation de carburant et avons remplacé 24 % de notre parc de véhicules (447 véhicules) par des véhicules plus écoénergétiques, dont 60 véhicules hybrides. • Carburants plus propres : Nous sommes passés à des carburants à faibles émissions (c.-à-d. du diesel au gaz naturel). • Gestion de la chaîne d'approvisionnement : À l'aide de notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique, nous avons encouragé nos fournisseurs à améliorer leur efficacité énergétique et leur gestion des changements climatiques, et à utiliser nos services pour les aider à atteindre leurs propres objectifs de conservation.

Risques	Répercussions potentielles	Initiatives
Technologie (court terme)	Les attentes du marché à l'égard des technologies à faibles émissions de carbone pourraient avoir une incidence sur la compétitivité et sur la demande pour nos produits et services, ce qui pourrait entraîner une baisse des revenus d'exploitation.	Produits et services à faibles émissions de carbone • Mises à niveau du réseau 5G : En 2022, nous avons investi la somme record de 3,1 milliards de dollars en immobilisations, dont 2,6 milliards de dollars dans la technologie et les réseaux, tout en poursuivant l'expansion du réseau 5G le plus étendu au pays, qui rejoignait plus de 1 900 communautés urbaines et rurales partout au pays à la fin de l'année. • IdO : Nous avons amélioré la connectivité des appareils afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions grâce à l'automatisation. • Mise hors service d'équipement : Nous avons retiré de l'équipement afin de réduire nos émissions de GES et notre consommation d'énergie tout en optimisant notre réseau. • Mise en œuvre d'un logiciel d'économie d'énergie : Nous avons poursuivi notre collaboration avec Ericsson pour déployer des logiciels d'économie d'énergie, ce qui nous a permis de réduire nos émissions annuelles de GES de 3 000 tonnes. • Solutions à faibles émissions de carbone : Nous avons continué d'offrir le Système de domotique Rogers, les services en nuage et de colocalisation, les systèmes et produits de téléphonie sans fil de Rogers Unisson ainsi que des services liés aux parcs de véhicules, à l'agriculture et à la gestion de l'eau qui ont pour but d'optimiser l'utilisation des ressources et de l'énergie.
Réputation	Notre réputation auprès de nos parties prenantes (c.-à-d. de notre personnel, de notre clientèle, du public et de nos investisseurs) pourrait souffrir d'une perception croissante de la part des parties prenantes que nous ne prenons pas les mesures nécessaires en termes de lutte contre les changements climatiques et d'offre de produits et de services à faibles émissions de carbone, ce qui pourrait se traduire par une baisse de revenus.	Transparence relativement au climat • Communication de l'information par l'entreprise : Nous avons accru notre transparence relativement au climat grâce à nos rapports ESG, GIFCC et CDP. • Demandes d'investisseurs : Nous avons continué de communiquer avec les agences de notation en matière de facteurs ESG comme S&P, MSCI, ISS et Sustainalytics. • Engagement du personnel : Nous avons rallié les membres de l'équipe autour de la lutte contre les changements climatiques, y compris le Jour de la Terre, l'Heure de la Terre et la Semaine de réduction des déchets au moyen de communications aux membres de l'équipe et de bénévolat.



Réduction des émissions de GES sur les sites cellulaires grâce au système d'énergie hybride renouvelable de HCI Energy

Rogers s'est engagée à examiner tous les secteurs de l'entreprise pour trouver des façons de réduire son empreinte énergétique et ses émissions de GES, ce qui comprend l'examen de ses activités et de ses émissions provenant des combustibles fossiles. Rogers a de nombreux sites cellulaires dans des régions éloignées qui doivent fonctionner de façon autonome sans être reliés au réseau électrique. Ces sites ont toujours été alimentés par des génératrices diesel.

En 2022, afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et les risques liés aux changements climatiques connexes, Rogers a mené un projet pilote dans sept sites autosuffisants du Nord de l'Ontario en utilisant le système d'énergie hybride renouvelable de HCI Energy.

La nouvelle solution est alimentée par l'énergie éolienne et solaire et utilise une génératrice au propane à combustion propre. Le projet pilote a permis de réduire de 91 % le temps de fonctionnement des génératrices et de 78 % les émissions de GES. Ces réductions sont attribuables à l'intégration d'énergies renouvelables dans le système de contrôle exclusif de HCI Energy, qui réduit considérablement le besoin de combustibles fossiles. En 2022, Rogers a mis en place des abris à alimentation hybride de HCI à neuf emplacements et prévoit en installer cinq autres en 2023.

Rogers estime que l'impact sera beaucoup plus important lorsque nous installerons ces systèmes d'alimentation hybride sur de nouveaux sites cellulaires autosuffisants et sur nos sites autosuffisants actuels.

Risques, répercussions potentielles et initiatives liés au climat du point de vue matériel

Risques	Répercussions potentielles	Initiatives
Aigu (court terme)	Augmentation de la gravité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes (p. ex. les ondes de tempête, les feux de forêt, les cyclones et les inondations) qui endommagent les tours cellulaires du réseau; les dommages causés par les inondations ou les incendies aux centrales électriques; et les pannes de courant, qui pourraient entraîner des interruptions de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, le tout augmentant nos dépenses en capital, nos frais d'exploitation ainsi que les coûts associés aux mesures d'adaptation.	Résilience des infrastructures • Continuité des activités : Nous surveillons nos réseaux pour détecter les dommages matériels et avons mis en place des mesures d'atténuation pour prévenir ceux-ci. Ces mesures comprennent notamment le chevauchement des zones de couverture, les ententes conjointes avec des concurrents en matière d'itinérance en cas d'urgence, le déploiement de sites cellulaires mobiles et l'intervention rapide en cas de dommages. • Plans de reprise après sinistre : Nous avons élaboré des plans pour tenir compte des pires scénarios, comme la perte d'installations en raison d'événements météorologiques extrêmes, en tenant compte des conditions climatiques locales. • Carburants plus propres : Nous sommes passés à des carburants à faible émission, comme le gaz naturel. • Gestion de la chaîne d'approvisionnement : À l'aide de notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique, nous avons encouragé nos fournisseurs à élaborer de mesures d'efficacité énergétique et à utiliser nos services pour les aider à atteindre leurs propres objectifs d'efficacité énergétique.
Progressif (long terme)	L'augmentation des précipitations et des températures pourrait avoir une incidence sur le rendement de notre connectivité sans fil et endommager notre infrastructure essentielle, ce qui se traduirait par une augmentation des dépenses consacrées à la climatisation et à la protection de notre infrastructure, des technologies et de nos bâtiments dédiés au réseau.	Résilience des infrastructures • Optimisation de la climatisation : Nous avons investi quatre millions de dollars pour améliorer les capacités de climatisation de nos actifs au moyen d'équipement de refroidissement sous vide, une solution de rechange écoénergétique pour le refroidissement ambiant. • Modernisation des immeubles : Nous avons intégré des spécifications techniques respectueuses de l'environnement qui assurent la résilience matérielle aux changements climatiques de nos tours et de nos sites opérationnels.

Possibilités, répercussions potentielles et initiatives liées au climat

Possibilités	Répercussions potentielles	Initiatives
Efficacité des ressources (court terme)	Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique nous aiderait à réduire les coûts opérationnels annuels liés à l'énergie, ce qui nous permettrait d'investir dans la recherche et le développement de technologies novatrices à faibles émissions de carbone.	Efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone • Technologie : Nous avons investi quatre millions de dollars dans des technologies novatrices et écoénergétiques pour nos parcs de véhicules, nos immeubles et nos processus de gestion des déchets. • Parc de véhicules : Nous avons optimisé les données relatives à l'efficacité énergétique sur nos tableaux de bord et exploré les possibilités d'électrification des véhicules. • Électricité provenant de sources renouvelables : 46 % de l'électricité que nous avons consommée provenait de sources renouvelables grâce à la décarbonisation du réseau électrique. L'installation de systèmes d'énergie renouvelable dans des sites cellulaires éloignés a entraîné une réduction des émissions de GES de 78 % à ces sites.
Produits et services (court terme)	Procurer à notre clientèle des produits et services qui s'harmonisent avec ses préférences changeantes en matière de durabilité, ce qui est susceptible d'augmenter notre part de marché et nos revenus d'exploitation grâce à l'augmentation de notre clientèle.	Produits et services à faibles émissions de carbone • Services offerts tout au long du cycle de vie des produits : Nous avons donné à notre clientèle la possibilité de nous retourner des produits par l'entremise de nos programmes Échange max et d'échange, lui permettant ainsi de réduire les impacts sur l'environnement. • Investissements dans les produits : Nous avons continué d'investir dans des produits qui nous ont aidés à analyser notre interconnexion avec notre planète, nos équipes et l'économie. • Décarbonisation du parc de véhicules : Nous avons mis à la disposition de la clientèle un service de suivi des véhicules afin qu'elle puisse suivre le comportement des conductrices et conducteurs pour contribuer à améliorer l'efficacité énergétique, optimiser les itinéraires et réduire les émissions de carbone. • Systèmes téléphoniques Rogers Unisson : Nous avons offert à la clientèle Affaires la possibilité d'opter pour des appareils cellulaires plutôt que des systèmes téléphoniques traditionnels, ce qui leur permet d'éviter l'empreinte environnementale incroyable de ces derniers.
Marchés (moyen terme)	Nous avons collaboré avec des partenaires clés de l'industrie et la clientèle afin d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier nos produits et services, ce qui pourrait accroître nos revenus d'exploitation et nous rendre plus résilients face à l'évolution soudaine de la demande.	Technologie • En 2022, nous nous sommes engagés à investir 20 milliards de dollars de plus dans la technologie au cours des cinq prochaines années afin d'élargir et de moderniser nos réseaux, d'améliorer l'expérience client et de faire croître notre entreprise. • Partenariats : Nous avons exploré diverses possibilités de partenariat afin d'offrir à notre clientèle des crédits de carbone, notamment en participant à une vaste entente de partenariat avec les Premières Nations côtières pour l'achat de 4 000 tonnes de crédits de carbone.

Effectuer une analyse de scénario

En 2022, nous avons continué de collaborer avec les unités fonctionnelles et notre équipe de direction pour établir notre engagement envers la SBTi, soit de réduire nos émissions de GES de 50 % d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

De plus, nous avons mis à jour notre analyse quantitative préliminaire des répercussions financières d'un changement de prix du carbone et avons prévu nos émissions en fonction de différents scénarios de température mondiale. Nous reconnaissons l'importance des directives du GIFCC dans l'exécution d'une analyse de scénarios climatiques afin d'évaluer la résilience de notre entreprise dans l'éventualité où la température mondiale augmenterait de 2 °C ou moins, en utilisant des scénarios standardisés de tiers pour permettre la comparabilité dans l'ensemble de notre industrie par les investisseurs, et les parties prenantes.

Cette analyse nous aide à cibler nos efforts d'investissement liés au climat dans les secteurs qui ont le plus de conséquences sur nos activités. Il s'agit d'une priorité pour nos efforts futurs, tout comme établir des processus et des contrôles rigoureux pour comprendre les répercussions des possibilités et des risques liés aux changements climatiques selon chaque scénario. Nous continuerons de divulguer de façon transparente notre méthodologie, nos hypothèses et nos conclusions liées aux scénarios climatiques dans les prochains rapports du GIFCC.



Prochaines étapes

Nous nous concentrerons à approfondir notre compréhension des conséquences des enjeux climatiques sur notre entreprise, notre stratégie d'entreprise et notre rendement financier, ce qui nous permettra non seulement de faire figure de proue dans la transition de notre secteur vers une économie à faibles émissions de carbone, mais aussi de nous préparer à accroître notre résilience face aux répercussions des changements climatiques.

Nous prévoyons :

- Effectuer une analyse des scénarios climatiques, qui incluront un scénario de 1,5 °C, bien en dessous de 2 °C, et un scénario de crise, en tirant parti des scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et des scénarios de transition et de possibilités de tiers. Cela nous aidera à valider les possibilités et les risques importants liés aux changements climatiques et à comprendre la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte des différents scénarios climatiques.
- Pour faire suite à notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique, nous travaillerons avec les membres de notre chaîne d'approvisionnement de niveau 1 pour appuyer leur gestion des changements climatiques, leurs efforts de réduction des émissions de GES et leur adhésion aux recommandations du GIFCC.

Analyse de scénario sur la tarification du carbone

En 2022, nous avons examiné et mis à jour notre analyse des scénarios de tarification du carbone afin d'évaluer les répercussions financières d'un changement du prix du carbone sur notre Société. Nous continuons de tirer parti des [projections sur le prix national minimal de la pollution par le carbone entre 2023 et 2030](#), le prix du carbone devant atteindre 170 dollars canadiens par tonne d'éq. CO₂ d'ici 2030.

Notre analyse de résilience à la tarification du carbone démontre que, bien qu'une augmentation importante du prix du carbone soit attendue, étant donné notre faible dépendance à l'égard des combustibles (moins de 5 % de nos coûts énergétiques annuels), les répercussions financières qui s'y rapporteraient sont sans importance pour nos activités. Toutefois, l'augmentation de la tarification du carbone représente tout de même un coût pour notre entreprise, qui pourrait plutôt être affecté à des initiatives visant à réduire notre consommation dans le but d'atteindre nos objectifs climatiques.



Gestion des risques

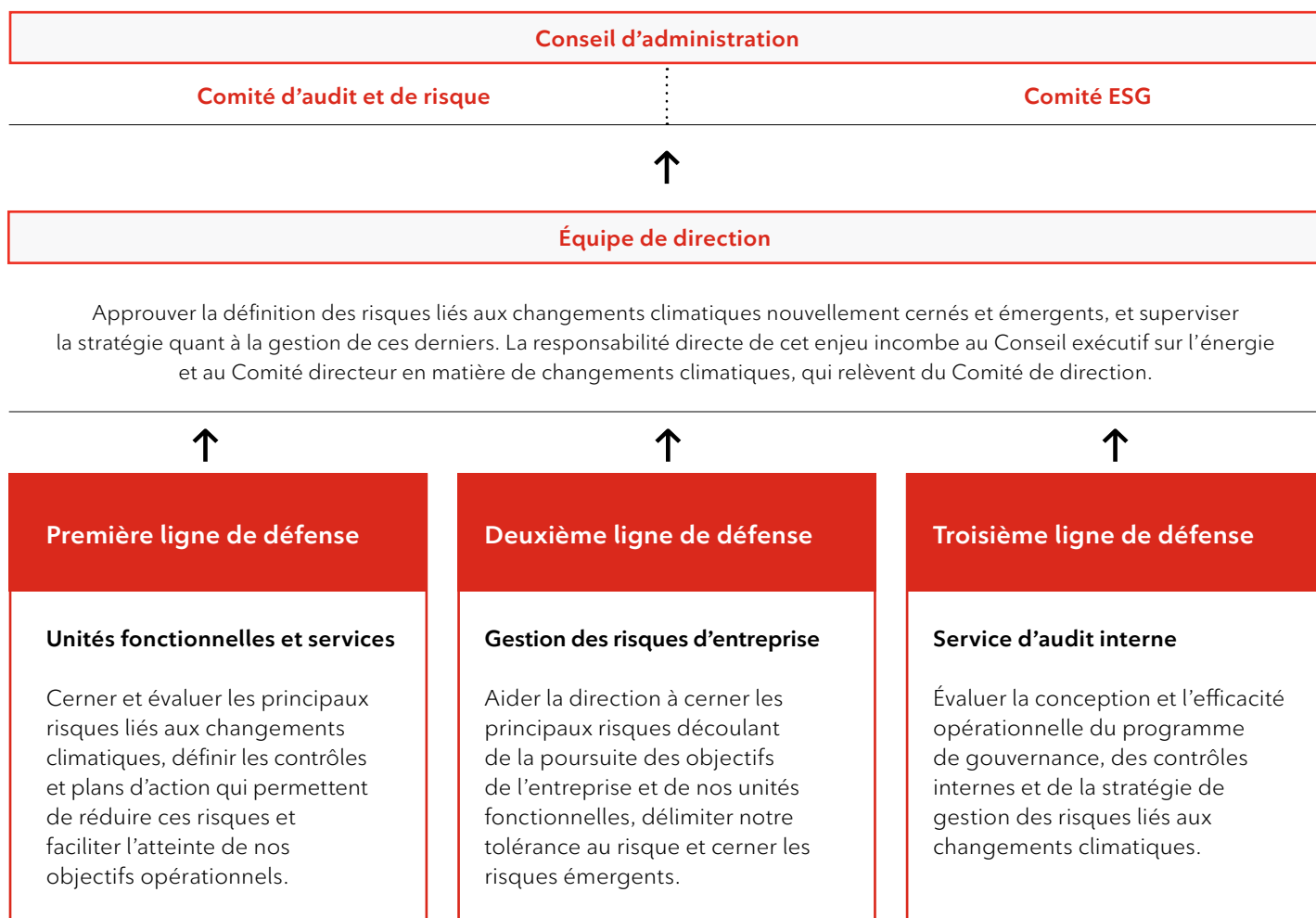
Intégrer les risques liés aux changements climatiques

Nous sommes conscients que les changements climatiques sont un élément à considérer de plus en plus important dans tous les secteurs, incluant celui des télécommunications. Le manque d'efforts liés à la gestion des changements climatiques et à l'adaptation pourrait avoir une incidence sur notre entreprise en entraînant d'éventuelles perturbations dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, endommager notre infrastructure, et avoir des répercussions sur les communautés que nous servons. Nous avons inclus des risques liés aux changements climatiques dans notre cadre de GRE afin d'assurer une approche globale pour cerner, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques.

Cerner les risques liés aux changements climatiques

Nos processus pour cerner les risques liés aux changements climatiques qui peuvent avoir des conséquences sur nos objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires et de conformité sont intégrés à notre cadre de GRE. Chaque année, l'équipe GRE collabore avec les unités fonctionnelles de la Société afin de cerner les principaux risques des catégories de notre « univers de risque » et mène une enquête sur les risques pour les membres de la haute direction. Les catégories de notre « univers de risque » tiennent compte des tendances de l'industrie et des nouvelles exigences réglementaires, comme celles indiquées dans le [Global Risks Report du Forum économique mondial](#) (en anglais seulement). En 2022, les risques liés aux changements climatiques cernés dans le cadre de ce processus ont été signalés par l'équipe GRE à l'équipe de direction, au Comité d'audit et de risque et au Conseil d'administration.

Cadre de GRE



Évaluer les répercussions des changements climatiques

Après avoir mené à bien notre processus de détermination des risques liés aux changements climatiques, nous évaluons les risques en fonction de leur probabilité et de leurs répercussions afin de juger de leur gravité et de leur importance. L'évaluation de la probabilité tient compte de la probabilité que le risque se concrétise, et l'évaluation des répercussions tient compte de l'importance du risque s'il se concrétise, comme l'entendent les experts et expertes en la matière à l'interne. Les types de risques pris en compte dans nos évaluations des risques à l'échelle de l'entreprise (qui englobent les risques liés aux changements climatiques) comprennent les risques actuels et émergents en matière de réglementation, de technologie, de marché, de réputation ainsi que les risques matériels immédiats et progressifs.

Nos catégories de risque comprises dans la GRE sont décrites ci-dessous :

- **Risque financier** : La surveillance accrue de la part

des investisseurs en ce qui a trait à la communication de l'information liée aux changements climatiques et aux cotes ESG pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur la valeur de l'entreprise.

- **Risque stratégique et lié à la réputation** : Une sensibilisation accrue du public aux émissions de carbone pourrait avoir des répercussions négatives sur la marque.
- **Risque opérationnel** : Des phénomènes météorologiques pourraient perturber l'exploitation de notre réseau. Par exemple, des hausses de températures pourraient entraîner des investissements plus importants en matière de climatisation pour notre infrastructure et notre technologie réseau.
- **Risque lié à la conformité** : Une nouvelle réglementation visant l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de carbone pourrait entraîner des sanctions réglementaires.

Nous ne considérons pas les changements climatiques comme un nouveau risque, mais plutôt comme une manifestation de divers types de risques déjà inclus dans les catégories de risque comprises dans notre cadre de GRE, comme indiqué ci-dessous. Nous avons modifié notre cadre de GRE afin d'y inclure des facteurs de risques liés aux changements climatiques. Nous appliquons la norme de GRE du [Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission \(COSO\) dans la gestion de nos risques d'entreprise](#) (en anglais seulement) qui comprennent les risques liés aux changements climatiques. Nous tirons également parti des [directives provenant du COSO-WBCSD \(World Business Council for Sustainable Development\)](#) (en anglais seulement) concernant l'intégration des risques liés aux facteurs ESG dans nos processus de gestion des risques.

Nous considérons les répercussions financières ou stratégiques comme importantes pour notre entreprise selon le degré auquel la connectivité de notre réseau est compromise ou perturbée et affecte la disponibilité de nos services à la clientèle et donc possiblement sur notre réputation, nos coûts ou nos revenus. Conséquemment, nous tenons compte de la résilience de notre infrastructure de réseau dans l'évaluation des répercussions éventuelles.

Un tableau des risques classe les risques par ordre de priorité en tenant compte de la probabilité et des répercussions. Nous avons établi des échelles quantitatives pour la probabilité, allant de « faible » à « élevée », et pour l'importance, allant de « limitée » à « haute ». Notre tolérance aux risques est un principe directeur qui va de la tolérance zéro à la tolérance modérée en passant par la tolérance limitée. Les risques qui dépassent nos seuils en termes d'importance des répercussions et de probabilité sont analysés en fonction de notre tolérance au risque et sont signalés chaque trimestre à notre équipe de direction et chaque année à notre Conseil d'administration.

Gérer les risques liés aux changements climatiques

L'un des éléments clés de notre évaluation annuelle des risques stratégiques est un tableau de bord de nos principaux risques à l'échelle de l'entreprise comprenant les détails suivants : les responsables des risques, les mesures de gestion des risques, l'évaluation des risques en termes de probabilité, d'importance et de répercussions, et les indicateurs clés de performance (ICP) connexes, qui servent à faire le suivi de notre rendement en matière de gestion des risques.

En 2022, l'équipe Continuité des activités a collaboré avec les unités fonctionnelles respectives pour mettre à jour/élaborer leurs plans de continuité des activités. Ces plans saisissent les fonctions commerciales essentielles, peu importe l'établissement.

Mobilisation des parties prenantes internes

Risques liés aux changements climatiques et rendement en 2022

En 2022, nous avons cerné les ICP liés aux changements climatiques, notamment le nombre de minutes de disponibilité du réseau, le nombre et la durée des pannes et le nombre d'appels interrompus. Les tendances en matière de risque, la gestion des risques et le rendement lié aux risques sont présentés au Comité d'audit et de risque tous les trimestres par l'équipe GRE.

Il incombe à l'équipe de direction et au Comité d'audit et de risque d'examiner et d'approuver nos politiques de GRE. Au niveau des unités fonctionnelles et des services, notre équipe de GRE travaille de concert avec la direction pour assurer la gouvernance et formuler des conseils en ce qui a trait aux principaux risques et aux mesures de gestion des risques connexes. La continuité des activités est une fonction de la GRE qui régit le programme d'élaboration de plans. La continuité des activités gère également les incidents liés aux principaux risques en mettant l'accent sur le maintien du service à la clientèle et l'exploitation du réseau en cas d'erreur humaine ou de menaces d'origine humaine. Ces menaces comprennent également les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques.

Les unités fonctionnelles ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de reprise des activités le plus rapidement possible à la suite d'un sinistre. En 2022, l'équipe Continuité des activités a collaboré avec les unités fonctionnelles pour élaborer ou mettre à jour leurs plans de continuité des activités. Ces plans saisissent les fonctions commerciales essentielles, peu importe l'établissement. En cas d'incident, notre structure de gestion des incidents doit être respectée. Un sinistre est un incident qui peut avoir des répercussions sur nos actifs ou nous empêcher de fournir des services de qualité à notre clientèle.

Enfin, l'équipe GRE collabore avec l'équipe d'Audit interne pour surveiller l'efficacité et le caractère approprié des contrôles afin de réduire les risques à un niveau acceptable.



Paramètres et objectifs

Mesurer notre rendement

Les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les possibilités et les risques liés aux changements climatiques sont intégrés au moyen d'une approche descendante pour tout ce qui concerne nos mécanismes de rendement financier, opérationnel et d'ESG.

Les paramètres et les objectifs pertinents font l'objet d'un suivi au niveau de la haute direction et de la direction de l'entreprise, ce qui permet à nos équipes de mesurer leurs progrès vers la réalisation de notre stratégie de décarbonisation et de résilience, tout en permettant à nos unités fonctionnelles de mettre en œuvre des initiatives pour atteindre ces objectifs. Nous obtenons également la garantie d'un tiers indépendant quant à nos paramètres climatiques. Consultez notre [Rapport ESG 2022](#) pour obtenir notre rapport de mission d'assurance.

Vous trouverez plus d'information sur notre rendement en matière d'émissions de GES et d'énergie dans notre document [Données supplémentaires sur les facteurs ESG 2022](#).

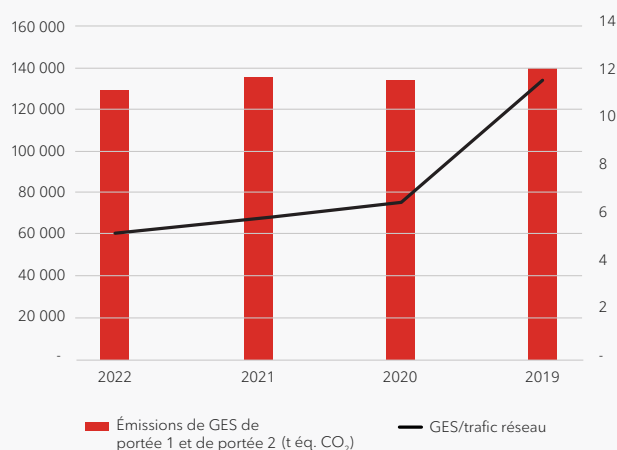
Émissions de GES

Chaque année, nous faisons appel à un consultant tiers pour mesurer nos émissions de GES de la portée 1, de la portée 2 et de la portée 3 afin d'évaluer notre rendement par rapport aux objectifs que nous avons établis. Cela nous permet d'apporter des ajustements prospectifs au besoin.

En 2022, nous nous sommes engagés à établir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques, conformément aux exigences de la SBTi. Misant sur notre étude préliminaire interne mise à jour, nous prévoyons soumettre notre plan de travail à la SBTi aux fins d'approbation en 2023.

Cette année, nous avons continué de faire des progrès considérables en vue de réduire nos émissions de GES. Par rapport à 2021, nous avons réduit nos émissions de GES (portée 1 et portée 2) de 2 %. Nous avons réduit l'intensité de nos émissions totales de GES de la portée 1 et de la portée 2 (t éq. CO₂ par pétaoctet de trafic réseau) de 12 % par rapport à 2021* (55 % depuis notre nouvelle année de référence de 2019), en raison des gains d'efficacité que nous avons réalisés grâce à l'optimisation des centres de données, à la rénovation des immeubles, à la gestion de notre parc automobile et au remplacement des véhicules au besoin, ainsi qu'à l'exploration d'autres énergies renouvelables et aux efforts de décarbonisation du réseau public.

Émissions de GES (de portée 1 et de portée 2) par trafic réseau (en tonnes/Po)

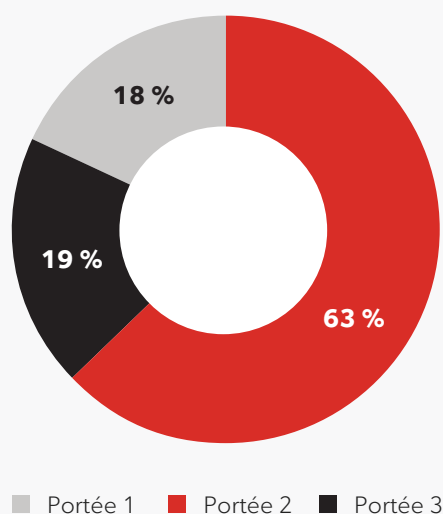


* Voir le Tableau des données à la page 10, point 3 des notes de bas de page, [Données supplémentaires 2022](#)

Nos émissions de la portée 3 ont augmenté de 2 % par rapport à 2021, ce que nous pouvons attribuer en partie à une augmentation des déplacements d'affaires de notre personnel et des déchets générés à la suite de l'augmentation du retour au bureau des membres de notre équipe. Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer la mesure de nos émissions de portée 3, en 2022, nous avons continué de travailler avec un consultant tiers afin de bien comprendre l'importance de nos émissions de portée 3 en utilisant les données de 2019.

Bien que nous suivions actuellement nos émissions provenant de produits et services achetés (catégorie 1), des déchets générés par nos activités (catégorie 5), des voyages d'affaires (catégorie 6) et des déplacements quotidiens de notre personnel (catégorie 7), nous déployons des efforts dans le but de mesurer et de divulguer nos émissions provenant d'autres catégories importantes de portée 3, notamment nos activités liées au carburant et à l'énergie (catégorie 3), nos franchises (catégorie 14) et nos investissements (catégorie 15).

Émissions de GES en 2022 par portée

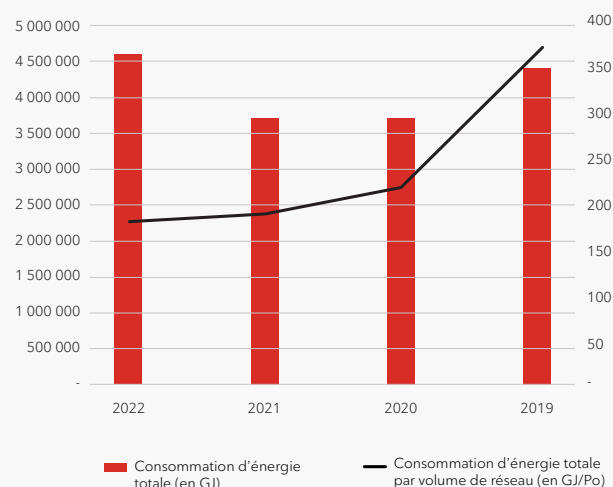


Consommation d'énergie

Notre consommation d'énergie dépend considérablement de la croissance et des activités de notre réseau.

Environ 89 % de l'énergie consommée par Rogers provient d'achats d'électricité, suivie du gaz naturel et des autres combustibles (11 %). En 2022, notre consommation d'énergie a augmenté de 8 % en raison de la croissance importante de nos activités, particulièrement le trafic sur le réseau. En 2022, notre consommation d'énergie (gigajoule) par pétaoctet était de 183, ce qui représente une diminution de 3 % par rapport à 2021.

Consommation d'énergie totale par volume de réseau (en GJ/Po)



* Voir le Tableau des données à la page 11, point 3 des notes de bas de page, [Données supplémentaires 2022](#)

Énergie renouvelable

Nous évaluons le volume d'énergie provenant de sources à faibles émissions de carbone en fonction du réseau énergétique national, qui peut comprendre des sources hydroélectriques, éoliennes, solaires et plusieurs autres. En 2022, environ 46 % de notre consommation d'énergie provenait de sources à plus faibles émissions de carbone, ce qui correspond précisément à notre consommation d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable.

Déchets dans les sites d'enfouissement

La production de déchets qui sont acheminés vers un site d'enfouissement peut contribuer aux émissions indirectes de GES de portée 3. Avec un objectif de 70 % de déchets de construction et de 100 % de déchets électroniques collectés, nous avons géré des programmes de collecte et d'engagement pour faire progresser ces objectifs. Nous mesurons le volume de déchets produits et détournés des sites d'enfouissement, y compris les déchets de construction, les déchets électroniques, les déchets liés au parc de véhicules et les déchets dangereux. En 2022, près de 9 200 tonnes ont été détournées des sites d'enfouissement, ce qui représente une augmentation de 59 % par rapport à 2021. En 2022, nos déchets acheminés vers des sites d'enfouissement représentaient 4 975 tonnes d'émissions de GES, contribuant ainsi à environ 16 % de nos émissions indirectes de portée 3.

Prochaines étapes

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre façon d'évaluer et de gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques, ainsi que notre rendement par rapport aux objectifs.

Nous prévoyons :

- Élaborer des paramètres pertinents pour les possibilités et les risques importants liés aux changements climatiques (comme le montre la section Stratégie).
- Mettre à jour notre engagement envers la SBTi en y ajoutant des taux d'émissions cumulatifs et des possibilités de réduction des émissions afin d'atteindre notre nouvel objectif de réduction des émissions de GES, conformément à notre engagement envers la SBTi (incluant les données de Shaw).
- Soumettre notre plan de travail à la SBTi aux fins de validation et d'approbation des objectifs et effectuer une analyse qualitative plus approfondie des scénarios.
- Établir des paramètres et des objectifs pour les risques et les possibilités liés à la nature; élaborer une stratégie pour appuyer le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN).

Rogers s'engage à aider à protéger l'environnement, les habitats naturels et la biodiversité, à promouvoir la santé et le bien-être des membres de son équipe et à contribuer à la vitalité économique des communautés à l'échelle du Canada.

Tandis que nous présentons nos résultats, nous réfléchissons à la façon dont nous consoliderons l'intégration des possibilités et des risques liés aux changements climatiques dans notre cadre et notre stratégie de GRE afin d'assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En plus de notre Rapport ESG 2022 et de notre Rapport annuel 2022, le présent Rapport du GIFCC présente les progrès que nous avons réalisés en 2022 et comprend une vision claire de l'avenir que nous sommes fiers de partager avec notre clientèle, nos investisseurs et d'autres parties prenantes – et nous sommes tous parties prenantes d'une planète en meilleure santé.

